



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DU PUY DE DÔME

Monsieur Dominique BUSSON

Fédération des Chasseurs du Puy de Dôme

26, rue Aimé Rudel

63370 LEMPDES

Objet : SDGC - propositions ADCGG 63

A Vertaizon, le 31 mars 2022

Monsieur le Président Busson,

Etant absent lors de la réunion préparatoire du 18 mars dernier à la rédaction du nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC), je me suis fait représenter par notre trésorier Claude Martin et notre secrétaire Philippe Jégousse. Nous vous remercions pour l'excellent accueil que vous avez bien voulu leur réserver.

Comme convenu, nous vous confirmons ci-après nos propositions dans le cadre de votre consultation des associations spécialisées pour l'élaboration du nouveau SDGC.

Amélioration de la sécurité à la chasse :

Le cadre réglementaire existe déjà et il ne nous semble pas utile ni opportun de le renforcer ce qui rajouterait de la complexification à une contrainte réglementaire qui l'est déjà suffisamment.

La meilleure solution nous semble être de poursuivre la formation des chasseurs.

Nous constatons que l'efficacité des tirs sur le grand gibier n'est pas suffisante, en moyenne 7 balles sont tirées pour prélever un animal, sans parler du grand gibier blessé.

En diminuant le nombre des munitions tirées sur un animal, notamment les balles perdues, on diminuera mathématiquement les risques d'accident.

Proposition 1 : Organiser chaque année une journée de réglage de système de visée des carabines

A titre d'exemple, au mois d'août 2021, La FDC 48 et l'ADCGG de Lozère ont organisées deux journées de réglage des armes. 97 armes ont été réglées, les organes de visée se répartissaient entre 52 points-rouge et 45 lunettes. Le chiffre le plus édifiant c'est que 91 % des armes passées au banc d'essai nécessitaient un réglage des optiques, seulement 9% des armes contrôlées étaient parfaitement réglées.

Pour information, nous avons organisé une journée de réglage des armes pour nos adhérents le 02 avril 2022 sur le stand de tir d'Orcines.

Proposition 2 : Entraînement au tir sur cible anatomique « sanglier ». Tir sur cible fixe et mobile

**Contact : 15, rue du clos, 63910 VERTAIZON – tel. : 06 44 14 02 18 – adcgg63@gmail.com
Siège social : Fédération Départementale des Chasseurs du Puy de Dôme 26, rue Aimé Rudel, 63370 LEMPDES**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DU PUY DE DÔME

Un seul stand de tir dans le Puy de Dôme possédait une installation permettant de tirer sur un sanglier courant : le Sporting Club de La Butte à MENETROL. Pour des raisons de sécurité, celle-ci a été fermée à compter du 12/07/2021

Votre fédération possédant ce type d'équipement sur le site d'Aydat, cela nous permettrait de pouvoir organiser ce type d'évènement très utile pour le département (prévoir 1 à 2 journées par an)

Par ailleurs, nous pourrions utiliser également l'équipement pour les épreuves de tir du Brevet Grand Gibier que nous comptons organiser en 2023 (prévoir 2 jours)

Nous restons à votre disposition pour éventuellement détailler ces propositions et répondre aux questions que vous êtes susceptible de vous poser

Je vous prie de croire, cher Président, en l'expression de mes plus cordiaux sentiments

Le président de l'ADCGG 63

Luc Andouard